

Le Messenger Joachimien

Édition de mars 2018

Séance ordinaire du conseil : mardi 13 mars 2018 à 20 h Mot du maire

CPE dans l'ancien bureau municipal

Vous vous en rappellerez sûrement, à l'automne 2013, le CPE Rayon de Soleil situé à Roxton Pond avait fait une demande pour construire une garderie pouvant recevoir 39 enfants. Le gouvernement provincial avait donné son autorisation et acceptait de financer sa construction. Le changement de gouvernement au printemps suivant est venu changer la donne en arrêtant tous les projets ayant eu une autorisation, mais n'étant pas débutés. Nous sommes malheureusement tombés dans cette deuxième catégorie. Ils ont repoussé notre projet à l'année 2021.

Suite au déménagement de notre bureau du 1er Rang à la rue Principale, il fût dès lors décidé de devancer le projet en aménageant notre ancien bureau en garderie. Plusieurs contraintes ont repoussé sa réalisation jusqu'à ce jour.

Nous vous sollicitons aujourd'hui pour connaître votre intérêt à vous porter acquéreur du bureau municipal. Nous désirons mettre en vente le bureau conditionnel à ce que l'acquéreur en fasse un CPE. Le bâtiment devra être modifié. Il pourrait y accueillir 31 enfants. L'acheteur aurait un contrat à long terme de location du bâtiment, payé par le gouvernement provincial. J'invite les personnes intéressées à prendre connaissance des informations contenues dans le *Messenger* ou à s'informer auprès de la directrice générale.

Je vous souhaite un beau printemps ensoleillé !

René Beauregard, maire

615 rue Principale, Saint-Joachim-de-Shefford J0E 2G0

Tél. : 450 539-3201 Téléc. : 450 539-3145

Courriel : mairie@st-joachim.ca site internet : www.st-joachim.ca



SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2018

PROJET D'ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES

CONSTATATION DU QUORUM

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2- A- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

B- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE FÉVRIER 2018

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

4- CORRESPONDANCE

5- FINANCE

- 5.1 Rapport de la secrétaire-trésorière – Février 2018
- 5.2 Rapport de l'inspecteur municipal – Février 2018
- 5.3 Tous sujets relatifs aux personnes endettées envers la municipalité
 - 5.3.1 Rapport sur l'état des personnes endettées envers la municipalité (taxes diverses et autres comptes 2016, 2017 et 2018)
 - 5.3.2 Décision du conseil : vente de propriétés pour non-paiement de taxes ou recouvrement à la Cour Municipale de Waterloo

6- ADMINISTRATION

- 6.1 Autorisation des comptes à payer – Mars 2018
- 6.2 Suivi - Coop Au cœur du village
- 6.3 Offre de service pour l'entretien des pelouses 2018 - Mairie et Loisirs
- 6.4 École secondaire Wilfrid-Léger - Bourse d'étude Gala Méritas
- 6.5 Spectacle bénéfique – Fondation Alzheimer Granby et Région
- 6.6 Brunch bénéfique – Oasis Santé Mentale Granby et région
- 6.7 Rendez-vous québécois du loisir rural 2018 – Responsable des loisirs
- 6.8 Adoption du rapport annuel d'activité du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC de La Haute-Yamaska
- 6.9 Demande de droit de passage et d'utilisation d'un drone – Grand défi Pierre Lavoie
- 6.10 Demande d'AJLSJ pour l'achat de nouvelles tables -Salle des loisirs

7- RAPPORTS ADMINISTRATIFS

- 7.1 Rapports verbaux ou écrits :
 - 7.1.1 Secrétaire-trésorière
 - 7.1.2 Inspecteur municipal en voirie et en environnement
 - 7.1.3 Protection incendie et/ou Sûreté du Québec

8- VOIRIE MUNICIPALE

- 8.1 Offres de service #2018-01 - Demande de prix pour l'achat et le transport de gravier concassé MG 20b et/ou pierre concassé MG 20b pour le rechargement de divers chemins
- 8.2 Offres de service #2018-02 – Location de machinerie avec opérateur « Niveleuse »
- 8.3 Autorisation d'achat – Remorque en aluminium

9- DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL

- 9.1 Renouvellement de mandat – Sièges impairs du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)
- 9.2 Offre d'achat pour les lots 3 987 396 et 3 988 726 – Coin de la Route 241 et 3^e Rang Est
- 9.3 Offre de rachat du lot 5 236 209 et remise du lot 5 236 210
- 9.4 Adoption d'une mise à jour de l'annexe B de l'entente de fourniture d'un service d'inspection de la MRC de La Haute-Yamaska concernant les dispositions de protection des rives, du littoral et des plaines inondables
- 9.5 Demande à Hydro-Québec – Installation de 12 lumières de rue dans le développement domiciliaire
- 9.6 Autorisation pour l'installation d'un nouveau « backstop » et d'une pergola – Terrain des loisirs

10- SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

12- FERMETURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE



LA DEMANDE DE PERMIS

Des projets !... Vous planifiez des projets de construction ou de rénovation à votre maison ou vous voulez exécuter des travaux d'installation sanitaire (fosse septique)? Avant de débiter vos travaux, assurez-vous d'avoir en votre possession le permis nécessaire et requis conformément à la réglementation municipale.

Prévoyez d'avance! N'attendez pas à la dernière minute pour demander votre permis ou prendre rendez-vous avec l'inspecteur si vous désirez l'obtenir à temps pour exécuter vos travaux.

NOTE : Votre formulaire de demande de permis dûment rempli, accompagné de tous les documents requis, doit être déposé à la municipalité pour que le responsable des permis puisse effectuer les vérifications nécessaires et ainsi donner son approbation pour la délivrance du permis.

« En vertu du règlement, l'officier municipal doit rendre sa décision dans les trente (30) jours suivants la date à laquelle le dossier de la demande est complet. »

Un permis est requis pour tous travaux tels que :

- construction / réparation / rénovation / modification ou agrandissement d'un bâtiment principal (résidence) ou d'un bâtiment accessoire / démolition / déplacement ainsi que pour un changement d'usage;
- installation sanitaire;
- captage des eaux souterraines (puits);
- affichage;
- brûlage.

Un certificat d'autorisation peut être requis pour : abattage d'arbres

Pour toutes demandes de permis ou certificats, veuillez contacter l'inspecteur municipal sur les heures d'ouverture du bureau pour fixer un rendez-vous.

Tél. : 450 539-3201

ENTRETIEN DES ENTRÉES «PONCEAU»

L'entretien de l'entrée, qu'elle ait été construite par le propriétaire riverain ou le ministère des Transports ou la municipalité, est la responsabilité du propriétaire en été comme en hiver. Vous devez maintenir votre entrée en bon état, libre de tout obstacle, afin d'éviter des dommages à la chaussée qui pourraient entraîner des accidents et ainsi mettre en cause votre responsabilité. Pour toute information concernant l'installation d'un ponceau ou d'une calvet d'entrée, communiquer avec l'inspecteur municipal.

SYSTÈMES D'ALARME

Une réglementation sur les systèmes d'alarme est en application depuis le 10 août 2005 par la Sûreté du Québec. Celle-ci a pour but de remédier aux nombreux déplacements injustifiés qui sont effectués par les agents de la Sûreté du Québec et/ou les pompiers. Les citoyens sont donc invités à être vigilants relativement au fonctionnement de leur système d'alarme.

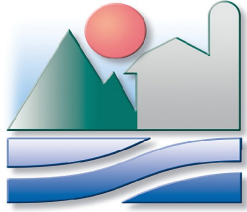
Extrait du Règlement # 480-2005 / # 521-2013 - Article 9 « INFRACTION »

Constitue une infraction et rend l'utilisateur passible des amendes prévues à l'article 12, tout déclenchement du système au cours d'une même année civile pour cause de défectuosité ou du mauvais fonctionnement, et d'alarmes non motivées.

Extrait du Règl. #521-2013 / #528-2015 modifiant le Règl. 480-2005 – Article 12 « AMENDES »

- Toute personne physique qui contrevient à l'article 9 est passible, en plus des frais, d'une amende de 50\$.
- Toute personne morale qui contrevient à l'article 9 est passible, en plus des frais, d'une amende de 100\$.

Il est également à noter que, lorsqu'un signal sonore est entendu pendant plus de 15 minutes consécutives, un officier municipal est autorisé à pénétrer dans tout lieu protégé si personne ne s'y trouve aux fins d'interrompre le signal, et ce, aux frais du propriétaire.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM-DE-SHEFFORD APPEL PUBLIC

PROJET CPE « INVESTISSEUR RECHERCHÉ »

IMMEUBLE À VENDRE

SITUÉ AU 567, 1^{er} RANG OUEST, SAINT-JOACHIM-DE-SHEFFORD
(ancienne mairie)



Bâtiment : 11,28 m X 8,23 m
(37 pi X 27 pi = 1 000 pi²/étage)

Terrain : 3 000 mètres²
(32 292 pi²)

Prix demandé : 175 000\$

Le conseil municipal de Saint-Joachim-de-Shefford désire vendre l'immeuble situé au 567, 1^{er} Rang Ouest à Saint-Joachim-de-Shefford, à une personne intéressée à transformer cet immeuble en Centre de la Petite enfance (CPE).

Ce projet de CPE, qui serait exploiter par le CPE Rayon de Soleil, offre un contrat de location à long terme pour le bâtiment, payer par le gouvernement provincial, représentant un revenu annuel intéressant.

Si ce projet vous intéresse,

veuillez communiquer au 450 539-3201.

Donné à Saint-Joachim-de-Shefford, ce 28 février 2018.

France Lagrandeur, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MARCHÉ DE PÂQUES



24 et 25 mars, 9 h à 16 h
Place Johnson, à Granby

Venez faire le plein de victuailles pour le congé Pascal! Plus de 40 exposants seront sur place pour vous offrir viandes et charcuteries, vins et cidres, fromages fins, pâtisseries et bien sûr... chocolats! Profitez aussi des activités sur place : mini ferme, omelette géante et tire sur la neige.
Information : www.haltesgourmandes.ca

VENTE D'ARBUSTES AUX RIVERAINS ET ATELIER SUR LA REVÉGÉTALISATION DES BANDES RIVERAINES



Réservation : Dès le 29 mars

La MRC procédera à la vente d'arbustes à prix modique ce printemps. Dès le 29 mars, les riverains pourront commander leurs plants sur le site Web de la MRC. Un atelier gratuit sur la revégétalisation des bandes riveraines sera également offert le jour de la distribution des arbustes, soit le 12 mai.
Pour plus d'information, visitez le www.haute-yamaska.ca.

CULTIVEZ LE JOUR DE LA TERRE



Samedi 21 avril, 11 h à 16 h
Parc Miner, à Granby

Plusieurs activités familiales et artistiques sont organisées le 21 avril pour souligner le Jour de la Terre. Venez voir les œuvres de jeunes artistes de la région, participez à des jeux et rencontrez différents organismes environnementaux.
Programmation : www.atelier19.org

LA HAUTE-YAMASKA OFFRE UN LIEU DE REPRODUCTION À SES LÉOPARDS DE L'AMOUR



Grâce aux contributions de 60 000 \$ de la MRC de La Haute-Yamaska et de 40 000 \$ de la Fondation du Zoo de Granby, le Zoo a dévoilé le jour de la Saint-Valentin de nouveaux espaces construits pour favoriser la reproduction et la conservation des léopards de l'Amour, l'espèce la plus menacée des grands félins au monde.

Ces nouvelles installations, situées à proximité de leur quartier intérieur et non visibles du public, totalisent un investissement de 120 000 \$. Les parcs extérieurs ont été construits afin de créer davantage d'espace pour faciliter la gestion de l'espèce et accroître sa reproduction. Le Zoo de Granby souhaite collaborer à l'offensive nord-américaine pour protéger les léopards de l'Amour, classés en danger critique d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature et ainsi bonifier la génétique de l'espèce.

Actuellement, le Zoo héberge quatre léopards, dont un jeune mâle né d'une césarienne en 2015. Il s'agissait d'une première dans le milieu zoologique pour l'espèce, le Zoo de Granby étant la seule institution canadienne à avoir réussi cette reproduction.



DÉVOILEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS



Les bénéficiaires de l'appel de projets 2017-2018 du Fonds de développement des communautés ont été dévoilés en février, à la Coopérative de solidarité Au cœur du village de Saint-Joachim-de-Shefford. Quatre promoteurs recevront une aide financière de la MRC de La Haute-Yamaska, pour un total de 206 407 \$.

Les cinq projets retenus pour l'appel de projets 2017-2018 sont :

- « Mise en valeur des espaces du sous-sol du complexe multiservice par l'aménagement d'un accès extérieur public » de la Coopérative de solidarité Au cœur du village de Saint-Joachim-de-Shefford, 16 407 \$;
- « J'adopte un milieu naturel » de la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (SÉTHY), 10 000 \$;
- « Une serre pour l'Exit » de la Maison des jeunes l'Exit de Waterloo, 60 000 \$;
- « Études préliminaires » de la Coopérative de solidarité La Passerelle à Granby, 60 000 \$;
- « Construction de La Passerelle » de la Coopérative de solidarité La Passerelle à Granby, 60 000 \$.

Le Fonds de développement des communautés épaula les collectivités de la Haute-Yamaska depuis deux ans. Grâce à ce programme initié par la MRC, des investissements d'une valeur de 6 383 129,97 \$ auront été réalisés dans les communautés, alors que la contribution de la MRC se chiffrera à 433 613 \$.

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES



La MRC dresse un bilan positif de la première phase d'implantation de la collecte des matières organiques dans la zone de collecte 9, à Granby. En 2017, 224,7 tonnes de matières organiques ont été compostées grâce au bac brun. C'est l'équivalent de 45 éléphants!

Globalement, la collecte à trois voies (bac à ordures, bac de matières recyclables et bac de matières organiques) a permis aux résidents de la zone 9 de détourner 55,8 % de matières résiduelles de l'enfouissement entre la première collecte des matières organiques et le mois de novembre inclusivement.

Au printemps 2018, la MRC procède à la deuxième phase d'implantation de la collecte des matières organiques à Saint-Alphonse-de-Granby. Les résidents des autres secteurs du territoire recevront le bac brun en 2019.

Pour une vie... je m'inscris !

Comme vous le savez, le territoire de notre municipalité est très vaste et les services d'urgence prennent en moyenne de 15 - 20 minutes pour répondre à un appel d'urgence.

C'est la principale raison qui me motive toujours à dispenser à toutes les familles de St-Joachim-de-Shefford une formation en réanimation cardio-respiratoire.

Afin de simplifier la planification de ces formations, je vous propose que vous regroupiez 12 personnes (amis, parents) résidant à St-Joachim-de-Shefford et que vous communiquiez avec moi pour valider ensemble une date de formation.

Quand : jour ou soir (durant la semaine)

Durée : 3.5 heures

Endroit : à votre résidence ou dans un local de la municipalité

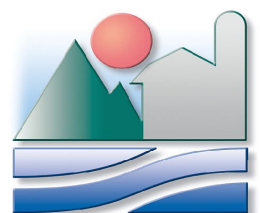
Âge : 12 ans et plus

Coût de la formation : 3 \$ (carte d'attestation)

Téléphone : 450 539-3495

***Je vous encourage à prendre 4 heures de votre vie
pour sauver une vie !***

Sylvain Blanchard
Instructeur RCR-DEA / Ambulancier Paramédic
450 539-3495





TRANSPORT LOURD PÉRIODE DE DÉGEL 2018

Le ministère des Transports rappelle aux utilisateurs de véhicules lourds et aux expéditeurs que les limites de charge autorisées sont réduites en période de dégel sur l'ensemble des chemins publics. Il en est ainsi chaque année afin de tenir compte de la capacité portante plus faible du réseau routier durant cette période.

Cette année, **la période de dégel pour le transport lourd fixée par le MTQ débutera le lundi 5 mars 00 h 01 et se terminera le vendredi 4 mai 23 h 59.** Toutefois, et selon l'évolution des conditions météorologiques, le début et la fin de la période de restriction des charges peuvent être devancés ou retardés. À surveiller. Durant cette période, **il est important de respecter les limites de charge prévues.** Les routes sont 40% plus fragiles en cette période de l'année.

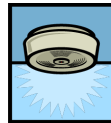
C'est pourquoi nous demandons votre collaboration afin de maintenir nos chemins municipaux en bonne qualité et ainsi diminuer les coûts annuels d'entretien.

En période de dégel, les véhicules lourds sont soumis à des restrictions de poids et cette réglementation s'applique aussi à certains usages agricoles.



**Le deuxième dimanche
du mois de mars
on avance l'heure!
11 mars 2018**

**Nous vous souhaitons un
bon temps des sucres, un
beau printemps, du soleil
et le plein d'énergie !**



SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIER VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

Votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

CONSEIL MUNICIPAL

René Beauregard, maire 450 539-1999
rene.beauregard@st-joachim.ca

Francine Vallières Juteau 450 539-4097
francine.juteau@st-joachim.ca

Pierre Daigle 450 539-2417
pierre.daigle@st-joachim.ca

Sophie Beauregard 450 539-4465
sophie.beauregard@st-joachim.ca

Christian Marois 450 539-2776
christian.marois@st-joachim.ca

François Lamoureux 450 539-0561
francois.lamoureux@st-joachim.ca

Johanne Desabrais 450 539-4834
johanne.desabrais@st-joachim.ca